

- IV. Politique de mot de passe
A. Note à destination des utilisateurs

Chers utilisateurs, afin de renforcer la sécurité de nos systèmes et de protéger vos informations personnelles, nous avons mis en place une politique de mot de passe. Ces changements ont été effectués dans le but de garantir un niveau de sécurité optimal pour les utilisateurs ainsi que pour l'entreprise.

Politique de Mot de Passe :

Complexité du mot de passe : Votre mot de passe devra désormais comporter 8 caractères minimum comportant des lettres majuscules, des lettres minuscules, des caractères spéciaux ainsi que des chiffres.

Renouvellement : Il vous sera désormais demandé de changer votre mot de passe une fois tous les 2 mois. La réutilisation d'un mot de passe ancien est interdite. Il faudra alors en créer un nouveau.

Mécanisme limitant les soumissions abusives : Désormais, un mécanisme limitant les soumissions abusives sera en vigueur. Il vous sera donc demandé de ne pas essayer trop de fois des mots de passes pour vous connecter afin que votre compte ne soit pas bloqué temporairement. Ce mécanisme est en fonction afin de protéger les utilisateurs se faisant subtiliser leur mot de passe.

Data application : Cette nouvelle politique de mot de passe sera en vigueur à partir du 15 novembre 2023. Nous vous sollicitons donc à mettre à jour votre mot de passe rapidement.

Pour finir, nous conseillons fortement tous les collaborateurs à vérifier la conformité de leur mot de passe via l'outil fournit par la CNIL. Vous pouvez le faire en suivant ce lien : <https://www.cnil.fr/fr/verifier-sa-politique-de-mots-de-passe>

Nous comprenons que ces changements peuvent être soudains, mais ils sont essentiels afin de maintenir un niveau de sécurité propice aux utilisateurs et à l'entreprise. En cas de problèmes ou de questions, n'hésitez pas à contacter le support informatique.

Cordialement, le service informatique d'Assurmer.